

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article677>



Pierre Aimable Constantin César HEBERT

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : mardi 2 mars 2021

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

(Hébert de la Pleignière et du Quesnay)

Ou l'histoire familiale d'un curé de campagne au XVIII^{ème} siècle

Pierre, de son prénom usuel, naît le 24 mars 1727, à Rouen, paroisse Saint Patrice. Il est le quatrième enfant d'une famille de cinq, composée de deux fils et trois filles.

Ses parents sont Pierre Hébert, trésorier de France à Rouen de 1720 à 1736, seigneur de La Pleinière et du Quesnay, chevalier des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazard et de Jérusalem, et de dame Marie Catherine Taillet. Ceux-ci s'étaient mariés le 28 août 1721 à Rouen, paroisse Sainte Croix des Pelletiers.



Un acte notarié a été établi par Maître Jean Gaschier, à Paris, le 1 septembre 1721. Le père de Marie Catherine, Pierre Taillet, originaire de Reims, quitte sa Champagne natale pour se fixer à Rouen où il devient juge consul des marchands en gros de Rouen. Son grand-père Jean Hébert (époux de Catherine Lecordier) et son Arrière Grand-père du même prénom (époux d'Anne Théroulde) sont respectivement auditeurs à la chambre des comptes de Normandie de 1618 à 1661 et de 1661 à 1726 ; cette charge s'étant transmise de père en fils.



(église de Néville)

Pierre Hébert est le second époux de Marie Catherine Taillet ; celle-ci, est veuve, s'étant mariée en premières noces avec Robert Bennières dont elle a eu une fille prénommée Marie Madeleine, née le 21 décembre 1709, à Rouen, paroisse Saint Herbland.

Une lettre de tonsure du 17 mars 1741, concernant Pierre Hébert fils, est mentionnée dans le registre du diocèse de Rouen. Pierre est alors âgé de 14 ans. En règle générale, ce sont toujours les enfants cadets d'une famille, exclus de l'héritage au détriment de l'aîné, héritier de la famille, qui deviennent prêtre. C'est un investissement coûteux pour leurs familles. Après ses études, Pierre devient prêtre de Néville, dans le Pays de Caux, entre 1767 et 1787. Il signe son premier acte concernant l'inhumation de Magdeleine Hue, le jeudi 26 février 1767. Sa signature se présente ainsi : « De la Pleignièrre de Néville ». Auparavant, il est prêtre à Tôtes de décembre 1760 jusqu'en janvier 1767.



(Presbytère de Néville)

L'installation d'un nouveau curé est toujours un événement important de la vie d'un bourg sous l'ancien régime. Son rôle est fondamental dans l'organisation sociale et la vie quotidienne des habitants. Il fait partie des personnalités du village et surtout de la minorité instruite de cette société à 80% rurale, dans laquelle beaucoup ne savent ni lire, ni écrire. Il connaît la vie de ses paroissiens mieux que quiconque, puisqu'il assiste à tous les événements importants de la vie : naissance, mariage et décès. Mais bien sur, sa fonction première est la charge spirituelle de ses ouailles ; ce qui n'est pas toujours facile malgré que la majorité du monde rural est acquise à la religion catholique.

Depuis août 1539 et l'ordonnance de Villers-Cotterêts, il doit tenir les registres paroissiaux catholiques. Par ses fonctions mais aussi souvent par ses origines, il fait partie des privilégiés. Par contre, le prêtre d'un village appartient au bas clergé, et par sa façon de vivre, il se rapproche plus du peuple que des deux autres ordres. Son train de vie est ordinaire. Il loge dans le presbytère souvent placé près de l'église. Pour l'aider, le curé a presque toujours un vicaire qu'il doit rémunérer avec ses maigres revenus provenant du casuel : revenus des diverses quêtes, enterrements, droits de bancs à l'église, célébrations de messes et des quelques parcelles de terre que possède la cure.

Avant la révolution, la mairie n'existant pas encore, c'est donc l'église qui est privilégiée pour tout rassemblement ou réunion concernant l'administration civile. Les habitants se regroupent le dimanche matin, après la messe, devant la porte de l'église. A ce moment là, le rôle du prêtre est important et son influence est considérable. Celui-ci participe aux débats concernant diverses questions de la vie quotidienne.

En outre, il est du devoir des prêtres et des vicaires de prendre soin de l'instruction des enfants de leur paroisse, en plus de leur apprendre les droits fondamentaux de la foi. Quand ceux-ci ne sont pas en charge de la petite école, le maître ou la maîtresse sont placés sous son étroit contrôle. Les enfants apprennent donc les rudiments de la religion, les bonnes manières, la lecture, l'écriture et le calcul. (statuts synodaux de 1682 et 1717). En fonction des moyens, les enfants sont rassemblés au domicile du maître, dans une grange couverte de chaume, dans une salle ou sous le porche de l'église. L'école est peu fréquentée pendant la période des récoltes où la présence des enfants est indispensable.

La vie des français aux XVII et XVIII ème siècle :

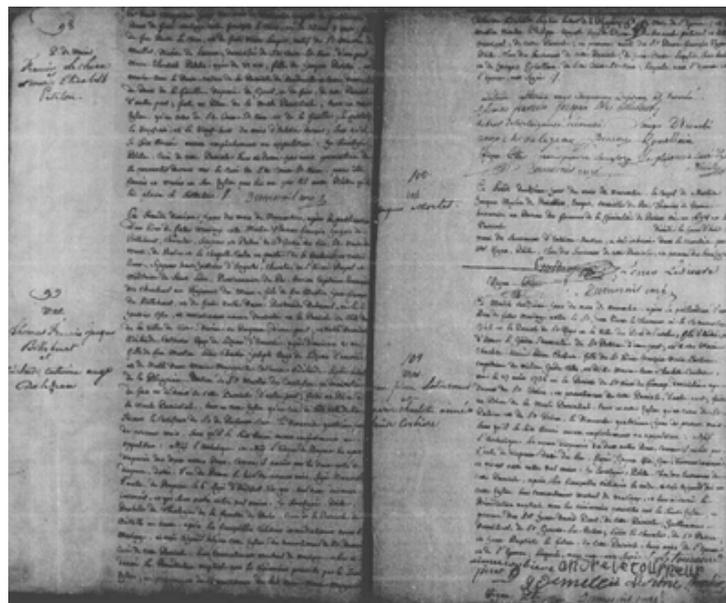
<https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/131016/131016-25230-32123.pdf>

Sa soeur, Marie Catherine Adélaïde Sophie, née après 1727, se marie le 7 mai 1748, à Rouen, paroisse Saint Patrice, avec Louis Charles Joseph De la Motte Ango, chevalier et baron d'Ecouché. Ses parents sont Jean Baptiste, marquis de Lézeau, conseiller du parlement de Normandie en 1691, et Marie Catherine du Moustier.



(acte de mariage d'Adélaïde Sophie avec Louis Charles de la Motte Ango)

Ils eurent cinq enfants dont Adélaïde Catherine, née vers 1760, qui se marie le 10 novembre 1781, à Rouen, paroisse Saint Laurent, avec Thomas François Jacques De Billeheust, Chevalier, seigneur haut-justicier d'Argenton, seigneur et patron présentateur de Saint Aubin des Bois (50) et de Sainte Marie des Monts (50). Parmi les témoins se trouvent son oncle Pierre Hébert de la Pleignière, curé de Névilles. Leur idylle sera de courte durée car Adélaïde Catherine décèdera à l'âge de 21 ans, un mois après son mariage et sera inhumée le 11 décembre 1781 au cimetière de Névilles. Pourquoi est-elle inhumée en ce lieu ? Veuf, Thomas François se marie en secondes noces, le 12 août 1783, au Château-de-Saint-Marcouf-du-Rochy, à Saint-Marcouf (14), avec Louise Françoise Crespin.



En 1756, le 21 juillet, à Rouen, paroisse Saint Patrice, décède son père, âgé de 84 ans. Son fils cadet, Pierre, prêtre, son gendre Louis Charles Joseph Ango et son beau-frère Antoine Taillet sont présents à l'inhumation faite le lendemain à la paroisse Saint Candé le jeune.

Concernant le frère aîné, Pierre Amable Constantin, dont les trois premiers prénoms sont identiques au frère cadet, celui-ci naît le 29 juin 1722, à Rouen, paroisse Saint Godard. Son destin est différent étant l'aîné et héritier de la famille. Avant 1760, il est employé comme écuyer au manège de Versailles tenu par Mr Nestier. A cette époque, il loge à Paris, en la paroisse Saint Sulpice. Par la suite, il devient écuyer du manège royal à Caen. C'est d'ailleurs dans cette ville que l'année suivante, le 4 juillet 1761, il se marie avec Marie Anne Jacqueline Robichon Desbrosses. Son beau-père Pierre Desbrosses de la Guérinière, passionné par le cheval, dirige alors l'académie royale de Caen qu'il créé en 1728. Cette école de dressage se situe alors dans le quartier d'Hastings. Les fils de la noblesse caennaise y préparent leur carrière militaire. Grâce à l'appui de ce dernier, Pierre prendra sa place à partir de 1765 jusqu'en 1790. Devenu veuf à 50 ans, sans enfants, il se marie en secondes noces au Havre, paroisse Saint François, avec Anne Madeleine Glier, âgée de 22 ans, le 1 février 1772. Celle-ci est la fille de Jean François Glier, commissaire et contrôleur de la marine, et de Susanne Cavelet. Ils auront trois enfants. C'est son frère Pierre, bachelier en théologie de Paris, curé de l'église Saint Martin de Névilles, qui officie la cérémonie de mariage, avec l'accord du prêtre du lieu.



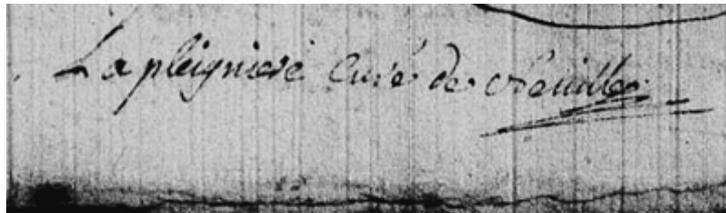
A l'époque où Pierre Hébert devient prêtre de Néville, ce village est aux mains d'une famille Hébert. Quel est le lien familial entre ces deux familles ?

Marie Michelle Hébert, épouse de Jean Baptiste Angot, usant de son droit lignager, devient propriétaire de la seigneurie de Néville et de Cailleville vers 1730 et ce, jusqu'en 1767. Le domaine des seigneurs De Bréauté, a appartenu à ses parents, Claude Hébert, conseiller secrétaire du Roy Maison et Couronne de France en la grande Chancellerie de Paris, et Michelle Depresle, du 12 août 1712 à l'année 1719, année où il fut vendu à John Law de Lauriston. (fameux banquier écossais, dont le système allait tomber par une banqueroute retentissante).

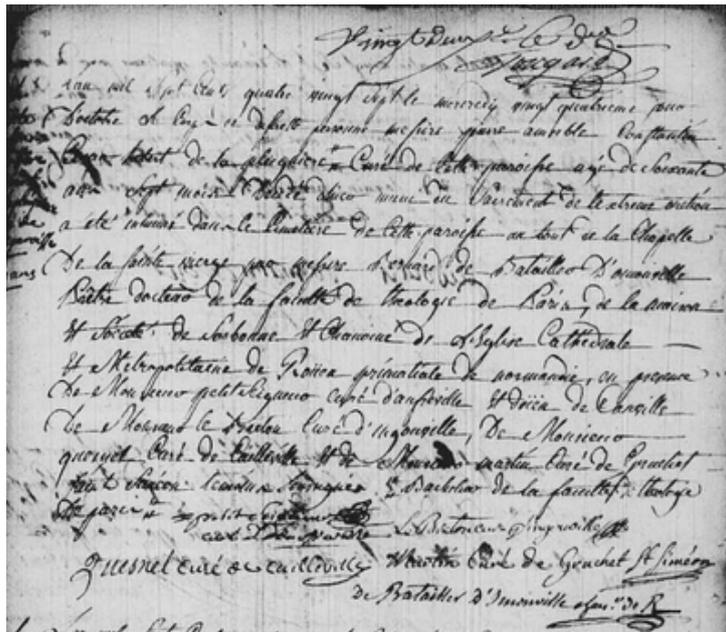


En cette année 1767, le 5 mars, l'ensemble est vendu à François Claude Michel Benoît Le Camus, par acte passé devant maître Huimont, notaire à Rouen. Celui-ci n'a que 17 ans, puisqu'il est né à Louviers le 18 mars 1750. En 1782, il se marie avec Mlle Barreau de Girac, qui lui apporte en dot le château de Bourg Charente, près de Garnac. Le couple y séjournera plus qu'à Néville. Il s'empresse de revendre les terres de Cailleville à Louis Adrien Arnois De Reutteville pour 40000 livres. La révolution fera de Le Camus le dernier seigneur de Néville. En 1793, celui-ci passe à l'étranger. Ses biens seront confisqués. Il revient en France vers 1805 et sera nommé maître des requêtes au conseil d'état. L'empire en fait un baron. Il meurt à Paris le 16 décembre 1813.

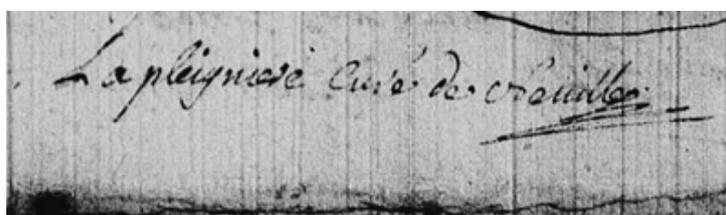
Par contre, il existe un lien entre ces deux familles Hébert avec le mariage de Marie Michelle Hébert. Elle prit comme époux, le 13 août 1732, à Rouen, paroisse sainte croix saint ouen, Jean Baptiste Ango (De la Motte Ango). Ce dernier à un frère, Louis Charles Joseph, mentionné plus haut, époux de Marie Catherine Adélaïde Hébert, mariés le 7 mai 1748.



Pierre Hébert, prêtre, signe son dernier acte le mardi 13 février 1787 concernant un mariage. Certainement malade, c'est un vicaire nommé Ridel qui le remplacera. Il décède le 24 octobre de la même année dans sa paroisse à Néville .



L'office sera célébrée par messire Bernard Batailler d'Omonville, chanoine de la cathédrale de Rouen qui fut déporté à Nantes pendant la révolution où il périt en 1793. Pierre sera inhumé dans le cimetière du lieu, entouré du chanoine et de plusieurs prêtres des villages alentours, au bout de la chapelle de la sainte vierge, avec sa nièce Adélaïde Catherine De la Motte Ango, où leur tombeau est encore visible de nos jours. C'est d'ailleurs, grâce à ce tombeau, que m'est venu l'idée de rechercher son histoire familiale et de le restaurer par la suite.



C'est le plus vieux tombeau qui existe encore dans ce cimetière. Le respect et la reconnaissance que l'on doit aux ancêtres, nous incite à en perpétuer leur souvenir.

F.Renout
(Administrateur cgpcsm)

R

Sources :

Gérard d'Arundel de Condé (Les anoblis par charges en Haute-Normandie de 1670 à 1790)

Claude Delage et Jacqueline Verger (les curés de Monnaie)

Archives de Seine Maritime

Jacques patenôte

Gallica